Faites reconnaître vos compétences avec la Validation des Acquis de l’Expérience (VAE)

La VAE vous permet de valoriser vos années d’expérience et d’obtenir un diplôme ou une certification qui reflète réellement vos compétences professionnelles.

Quels intérêts?

Valorisation de votre expérience : Obtenez une reconnaissance officielle pour les compétences que vous avez acquises au fil des ans.

Avancement professionnel : Ouvrez la voie à de nouvelles opportunités de carrière et à des promotions grâce à un diplôme reconnu.

Confiance en vous : Renforcez votre crédibilité et votre position sur le marché du travail.

Accès à la formation : Bénéficiez d’un parcours de validation adapté à vos acquis professionnels

Vous êtes prêt à franchir le pas ?

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :
Par téléphone : 06 75 56 35 15
Par mail : valerie.guillemot@orientaction.com
Sur notre site internet : www.muformation.com

#VAE #ValidationDesAcquis #Formation#Compétences
#Apprentissage #DéveloppementPersonnel #Carrière #Orientaction